



# Réunion mairie – FCPE

## N°1 du 14/09/2023



En présence de :

- Pour la ville d'Étioilles : Jérémie BUONO (DGS), Corinne Wallez (Directrice EJE), Romain Rousseau (Coordinateur EJE), Christelle Husbands (Responsable ALSH) et Didier Revenault (élu EJE) ;
- Pour la FCPE Étioilles : Estelle Jouitteau (co-présidente), Emmanuelle Huart (co-secrétaire) et Émilie Becker (adhérente).

Horaires prévus : 15h-16h30, fin effective 17h45.

Compte-rendu rédigé par la FCPE, relu et amendé par la mairie. Certains éléments ont été ajoutés après la réunion et sont indiqués comme tels.

## Ouverture de la réunion

Tour de table de présentation.

Les réunions mairie / FCPE et leur calendrier sont proposés dans une dynamique d'échange, d'information, de concertation. La FCPE peut faire part de ses questionnements, ses inquiétudes. Il s'agit d'un partenariat dans l'intérêt du bien-être des enfants.

La FCPE remercie de ces réunions et de cette volonté d'être dans un échange constructif, au service des enfants.

Elle signale que les horaires proposés pour les réunions sont difficiles à honorer pour les adhérents et représentants de la FCPE. Elle propose une révision des horaires initiaux : après 18h et/ou le samedi matin.

Cette proposition sera étudiée par la mairie dans le but de fixer un calendrier annuel et de réunir, autant que possible, les mêmes représentants.

La mairie envoie 15 jours à l'avance une proposition d'ordre du jour. La FCPE fera part, en retour et si besoin, de points complémentaires à aborder.

Comme l'an dernier, les comptes-rendus seront rédigés en alternance par la FCPE et la mairie.

## Bilan des vacances d'été et rentrée, perspectives et partenariat

### Club Jeunes (à partir de la 6<sup>e</sup> + passerelle CM2)

Le Club jeunes a été ouvert 3 jours par semaine en l'absence de la directrice pour pallier autant que possible le manque de personnel.

Les jeunes ont été nombreux les jours de sortie ; fermeture du Club les 3 premières semaines d'août, peu de jeunes lors de la réouverture puis une reprise de la fréquentation la dernière semaine d'août.

Globalement, les mêmes jeunes sont présents. Christelle a échangé avec eux pour sonder leurs besoins, leurs envies afin de les faire venir en plus grand nombre ; une passerelle avec les plus jeunes a été mise en place. Les perspectives d'actions sont à l'étude.

### Accueil de loisirs

L'effectif était très important :

- 32 inscrits en maternelle pour 32 places (effectif complet) ;
- 18-20 inscrits en élémentaire, en moyenne (24 places proposées).

La thématique du Far West a été proposée pendant 3 semaines :

- 1<sup>ère</sup> semaine : animateurs déguisés « village cow-boy / village indien » avec découverte de cet univers culturel ;
- 2<sup>e</sup> semaine : partenariats et échanges entre ces 2 univers, journées thématiques ;
- 3<sup>e</sup> semaine : village unifié - vote d'un maire de village et d'un shérif, fête.

Des sorties en lien avec le thème ont été programmées et très appréciées des enfants (Mer de sable, Buthiers avec jeux d'eaux et espace piscine pour les élémentaires, temps dans les rochers de Fontainebleau, parc Aventure Land).

Environ 1000 photos, individuelles ou collectives, ont été prises et restent en partie à trier. Les photos individuelles sont en cours d'envoi aux familles car le tri prend du temps.

Des rencontres intercommunales SIPEJ ont été organisées. Tous les enfants y ont été emmenés : aux « Eau'lympiades » à Tigery en Juillet pour les maternelles, à St Germain-les-Corbeil en août pour les élémentaires.

L'investissement de la ville d'Étiolles au sein du SIPEJ (rassemblant 7 communes) est rappelé.

L'ouverture du centre a été rendue complexe pour des questions d'encadrement ; le taux d'encadrement a été respecté.

## Rentrée et projets avec école

### Rentrée 2023-24

Effectif :

- 102 inscrits en maternelle (un peu moins que l'année précédente) ;
- 194 en élémentaire (un peu plus que l'année précédente).

Les dérogations ne sont pas comptées dans les effectifs. La question de l'ouverture d'une 5<sup>e</sup> classe ne s'est pas posée.

La rentrée se déroule normalement. Les pleurs des enfants semblent moins marqués que l'an dernier.

La mairie constate de plus en plus de situations familiales complexes (séparation, déménagements de dernière minute, désistements, conflits de résidence).

Une rencontre avec l'inspecteur de l'Éducation Nationale a eu lieu le 7 septembre 2023. L'Inspectrice d'académie et Directrice académique de l'Essonne est Madame Pascale Coq.

### Stationnement école

La mairie informe que l'engorgement du parking sera abordé dans un projet étude plus globale intitulée « Stationnement et circulation », présentée parmi d'autres dans « Le petit Etiollais » (« Dossier », page 11).

Un temps de réflexion amène à se questionner sur le maintien des barrières bloquant les places du dépose minute de l'école.

La mairie va se renseigner afin de savoir si le maintien de ces barrières est toujours justifié selon les dispositions du plan Vigipirate.

Une sensibilisation des parents concernant un moyen de transport autre que la voiture jusqu'à l'école semble bienvenue. Parmi les autres pistes évoquées :

- mise en place d'un parking en dépose-minute pendant certaines plages horaires (avec verbalisation possible en cas de non-respect de l'arrêté municipal publié en ce sens) ;
- adaptation du parcours et de la capacité de la navette étiollaise ;
- mise en place d'un pédibus...

Les projets restent à définir avec l'école, avec des budgets associés.

### Actions menées par la FCPE

La FCPE a fait le choix de reconduire les actions menées avec les écoles ; elles ont été très appréciées et ont porté leurs fruits.

L'intervention de l'association « 3, 6, 9, 12 » à l'automne 2023 sera intégralement financée par les fonds récoltés en 2022-2023.

### Projets accueil de loisirs

Les projets de l'accueil de loisirs sont également reconduits :

- Les bals de promo des CM2 et des GS auront lieu le vendredi 28 juin 2024.

- Le thème de l'année est « Contes, mythes et légendes ».
- Anim'family : l'EJE souhaite organiser, chaque vendredi veille de vacances scolaires, une ouverture aux parents sur thématique d'activités prédéfinie (physique/sportive ; activités pédagogiques autour d'un album ; jeux de société) l'objectif étant de permettre aux familles de découvrir et participer avec leurs enfants aux différentes actions mises en place et d'échanger avec l'équipe d'animation.
- L'équipe d'animation propose de présenter le spectacle de fin d'année de la structure un mercredi après-midi car il ne concerne que les enfants fréquentant la structure le mercredi. Les valeurs éducatives du centre seront mises en avant. La FCPE souligne le fait que les parents ne pourront pas forcément se rendre disponibles pour assister à un spectacle un mercredi après-midi étant donné qu'ils travaillent.
- L'équipe de l'EJE est d'accord pour participer à une fête commune mais sous un format différent de celui de l'année précédente ; en effet, des enfants participants au spectacle étaient absents en raison des galas et autres fêtes d'associations, des goûters d'anniversaires très nombreux les samedis après-midi en juin. Les animateurs ne sont pas réticents à participer à une fête de type kermesse, dans la continuité du spectacle de l'école élémentaire ; ils ne proposeraient que des ateliers organisés sur les temps de pause méridienne (Double Dutch, slackline, par exemple) ; cette organisation permettrait par ailleurs de valoriser l'atelier cirque, proposé par Monsieur Frénois, qui n'avait duré que le temps du repas (2h environ) (propositions de ce point parvenues après la réunion).

## Mise en place, fonctionnement de l'accueil de loisirs

Plusieurs points sont abordés pour améliorer la qualité de l'accueil des enfants.

### Accueil général

- 7h30-8h20 : tous les enfants sont accueillis à l'école maternelle. Les élèves de maternelle et d'élémentaire sont séparés dans 2 salles distinctes.
- 16h30-17h : tous les enfants prennent le goûter en restauration scolaire (les parents qui viennent les rechercher doivent se présenter à l'école maternelle), puis les enfants évoluent dans leurs écoles respectives.

### Accueil à l'école élémentaire

La mairie rappelle qu'on ne doit plus utiliser les termes d'étude dirigée et d'étude surveillée car ils sont obsolètes.

Répartition des salles :

- 4 salles dédiées à l'étude : 2 classes par salle ;
- Salle « Koh Lanta » dédiée à l'accueil de loisirs ;
- Salle 6 « Simpson » consacrée aux activités pour le périscolaire si les cours d'anglais n'y sont pas assurés.

### Étude et ateliers pédagogiques en élémentaire

Deux enseignantes se sont portées volontaires pour encadrer l'étude cette année :

- Les mardis : CPC et CE1M - Étude assurée par Carmen.
- Les jeudis : CPL et CE2L - Étude assurée par Lætitia.

Des animateurs sont dédiés à l'étude pour les autres jours et les autres classes : Nesreen, Eva, Mayssem et Christelle en priorité. Toutefois le personnel peut changer en fonction des emplois du temps des animateurs.

La fin de l'étude est prévue à 18h ou 17h45 si une activité extra-scolaire régulière de l'enfant est justifiée.

Les jours d'étude tiennent compte des disponibilités des enseignantes et des classes qu'elles souhaitent accompagner (les CP constitués de leurs anciens élèves de grande section).

Un tableau des salles pour l'étude est demandé.

La municipalité est en attente des précisions concernant le PACTE et les APC.

La mairie souhaite établir une charte de l'étude en partenariat avec les enseignantes et Isabelle Chanoit, directrice de l'école élémentaires.

### Accueil de loisirs en chiffres

- Le matin, 18 élèves de maternelle et 17 d'élémentaire sont accueillis.

- Concernant la restauration scolaire, 85 élèves de maternelle et 160 élèves d'élémentaire y sont inscrits. La mairie s'engage à transmettre un tableau des services à la demande de la FCPE (voir image ci-dessous).

Répartition des services des classes en élémentaire sur le temps de pause méridienne				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
1er service	CPC	CE2A	CM1/CM2D	CE2L
	CPL	CE2L	CPC	CM1/CM2D
	CE1M	CPL	CE1 - CM2	CE2A
	CE1 - CM2	CM1/CM2S	CM1/CM2S	CE1M
2ème service	CE2A	CPC	CE2A	CM1/CM2S
	CE2L	CM1/CM2D	CPL	CPC
	CM1/CM2S	CE1 - CM2	CE1M	CPL
	CM1/CM2D	CE1M	CE2L	CE1 - CM2

APC mardi et jeudi, les enfants concernés mangent au second service

- En élémentaire, 45 enfants sont inscrits à l'étude et 15 en périscolaire.

L'équipe des animateurs a été transmise avec un trombinoscope. Seulement deux des animateurs ne sont pas diplômés (BAFA). Un poste d'adjoint reste à pourvoir.

Ce trombinoscope sera affiché à l'intérieur des établissements scolaires et non à l'extérieur (RGPD).

### Retards

Des retards de parents, parfois récurrents, ont été constatés concernant l'accueil du soir (jusqu'à 45 minutes de retard). Beaucoup de retards doivent être considérés comme des « situations préoccupantes » qui doivent, en principe, être signalées aux services sociaux après avoir reçu les familles.

La FCPE a demandé de préciser le protocole en cas de retard des parents à 16h30 quand l'enfant n'est pas inscrit au périscolaire. La mairie indique que si un retard des parents est constaté après l'école, les maîtresses préviennent les parents puis, souvent sans réponse de leur part, confient les enfants au service périscolaire vers 16h40. Elle souligne qu'il existe alors un problème de responsabilité car l'enfant confié au périscolaire n'y a pas été inscrit. Elle précise qu'à l'école élémentaire, l'équipe enseignante n'est plus responsable des enfants à partir de 16h30, tandis qu'à l'école maternelle l'équipe enseignante en est responsable jusqu'à l'arrivée des familles (précision parvenue après la réunion).

### Temps d'information et de concertation

Corinne Wallez demande que les points concernant le périscolaire soient informatifs au conseil d'école comme la mairie a pu en discuter avec l'inspecteur d'académie M. Cluzeau. Estelle Jouitteau précise que la FCPE a également joint l'inspection académique : la secrétaire dans un premier temps (avant la réunion) puis l'inspecteur d'académie (après cette réunion, le mardi 26 septembre). Ce dernier confirme que le périscolaire peut être abordé lors des conseils d'école mais qu'il est préférable d'en discuter également lors de réunions spécifiques. Même si les textes présentent le conseil d'école comme un moment de concertation sur ce sujet, il est souhaitable que ce soit plutôt à titre informatif pour apaiser le dialogue.

Une réunion de présentation de l'accueil de loisirs sera organisée le mardi 10 octobre à 19h (date transmise après la réunion) en salle de sport de l'école élémentaire. Elle rassemblera les parents des écoles maternelle et élémentaire.

### Remarques et demandes confiées à la FCPE par des parents d'élèves

#### Cantine

Des enfants témoignent ne pas avoir le temps de manger leur dessert.

Les enfants disent ne pas avoir le choix de s'asseoir où ils veulent. Christelle Husbands note que c'est justement parce que les enfants s'assoient où ils veulent qu'il y a des places vacantes et que ces places vacantes sont comblées avec les derniers arrivés.

Certains enfants ont remarqué qu'un animateur mangeant à leur table consomme d'autres aliments que ceux proposés à la cantine (sandwich ? McDonald's ?). Didier Revenault rappelle que cette pratique est interdite. Une erreur d'appréciation de la part des enfants est supposée (peut-être un sandwich fait avec les aliments du repas ?). Cela reste donc à vérifier. Il est rappelé qu'une composante supplémentaire est bien prévue pour les adultes. Une réflexion est menée par la mairie au sujet des repas des adultes.

Certains parents souhaitent une sensibilisation des animateurs concernant le PAI des enfants pour éviter les soucis. Le problème a été résolu le jour où la question s'est posée. Pour rappel, légalement, le PAI doit être renouvelé chaque année et transmis par l'Éducation Nationale aux services de l'accueil de loisirs le plus rapidement possible.

Les réunions de la commission « restauration » sont envisagées les lundis pendant la pause méridienne. La réunion GPS / Elior / municipalités sur les futurs contenants est prévue le 9 novembre. Les réflexions s'orientent vers des contenants en acier inoxydable (en limitant probablement leur poids pour préserver les personnels de la cantine). Une visite à la cuisine centrale de Corbeil est proposée par Elior le 13 octobre ou le 10 novembre à 9h : 7 adultes de la FCPE peuvent y être invités. La date retenue pour cette visite est demandée pour fin septembre par la mairie.

### Réservations via Carte +

Un tâtonnement de début d'année dans les réservations des parents via Carte + est toléré dans le cas des APC, si un mail est envoyé par les parents. Cela ne sera plus le cas quand les habitudes seront prises et la majoration sera appliquée si nécessaire.

La fiche de renseignements mise à jour est obligatoire pour le centre de loisirs, indépendant des services de l'école. La fiche de vaccination doit être fournie dans les trois mois qui suivent la rentrée.

### Planning des mercredis et des vacances

Un affichage du planning des mercredis et des vacances scolaires est demandé plus en amont par la FCPE. Concernant l'affichage du planning des vacances, il sera réalisé uniquement après la fermeture des inscriptions, 7 jours au plus tard avant le début des vacances. Cela permet de garantir un accès prioritaire au centre de loisirs aux enfants dont les parents travaillent et ont absolument besoin d'une prise en charge de leur enfant, indépendamment des activités proposées. Une demande d'affichage sur les panneaux des « informations importantes » est formulée, ainsi que l'affichage des modifications du règlement du périscolaire.

### Suivi des questions abordées en conseils d'écoles

Concernant la commande d'un sèche-linge mentionnée en fin d'année scolaire en école maternelle, le premier produit demandé étant épuisé, une nouvelle recherche a dû être réalisée avec un nouveau produit professionnel ; cela sera étudié par les élus fin septembre. La recherche d'un produit professionnel ou semi-professionnel est souhaitée par Corinne Wallez.

L'activité Golf de l'école élémentaire dépend des choix pédagogiques soumis au projet de l'école et soumis au budget. Didier Revenault est disposé à se joindre à Isabelle Chanoit afin de rencontrer le Club de golf d'Étiolles.

Le problème de recrutement d'un intervenant sportif et celui du matériel informatique sont deux points à aborder ultérieurement. Ils peuvent tout à fait être abordés pendant le prochain conseil d'école.

Concernant l'aménagement des activités d'une ATSEM de l'école maternelle évoqué avant les vacances : il s'agit d'un point RH confidentiel qui ne peut être traité avec la FCPE.

### Diffusion des comptes-rendus

La FCPE et la mairie s'interrogent sur le meilleur moyen de diffusion du compte-rendu de cette réunion. La mairie et la FCPE s'accordent sur le fait que le compte-rendu doit être public mais ne pourra être diffusé qu'après vérification des deux parties.

La FCPE précise que certains points n'ont pas pu être abordés tels que le recrutement d'un intervenant sportif à l'école élémentaire ou le matériel informatique.

Prochaine réunion FCPE/ MAIRIE le mardi 28 novembre 2023.